

Carrières féminines : haute couture

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 424

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les consultations de nourrissons en Suisse

La protection de la mère et du nourrisson doit son développement aux progrès de la prophylaxie des maladies infantiles et à la reconnaissance du fait que l'évolution du corps humain dépend, dans une grande mesure, des circonstances et des conditions de vie de l'enfance pendant sa première année. Elle tend à diminuer la mortalité infantile et à créer le milieu qui convient à la jeune mère et à son nouveau-né. Tandis qu'autrefois on s'intéressait avant tout aux enfants malades, la tendance actuelle est d'éviter la maladie par des soins et une nourriture appropriés. Le moyen le plus efficace pour atteindre ce but est — à côté de mesures économiques et sociales — une intense propagande pour faire nourrir au sein le plus grand nombre possible d'enfants. Si, pour une raison ou pour une autre, le nourrisson en est réduit à l'alimentation artificielle, il faut qu'il reçoive du lait de vache hygiéniquement pur et dans des proportions prescrites. C'est le but des « Gouttes de lait » créées à Hambourg en 1889 et peu de temps après installées en France. Ces œuvres étaient très appréciées, mais bientôt on reconnut qu'il s'agissait non seulement de procurer du bon lait aux enfants, mais d'instruire les mères à le conserver et à le donner aux heures fixes. Les « Gouttes de lait » devinrent ainsi insensiblement des consultations de nourrissons.

Les véritables consultations de nourrissons furent créées par l'accoucheur Budin à Paris en 1892. Il avait observé que bien des enfants sortant en bonne santé de la clinique mouraient des suites d'une mauvaise alimentation. Il invitait donc chaque mère à lui présenter régulièrement le bébé et l'encourageait à le nourrir au sein. Le résultat de ces consultations était excellent, et au commencement du siècle, on les voit apparaître en Suisse (1902), en Autriche (1903) et en Allemagne (1904). Leur tâche est le contrôle médical des enfants, la propagande de l'allaitement maternel, l'enseignement oral des mères et les visites à domicile. En principe, les enfants malades n'y sont pas traités; le dispensaire de consultations n'est pas un policlinique ni ne prétend remplacer le médecin. On ne peut trop insister sur ce point, car bien souvent, en effet, la fondation de consultations se heurte à la résistance des médecins, qui ne reconnaissent pas la nécessité d'une surveillance gratuite des enfants. Le contrôle médical régulier du nourrisson est indispensable, mais combien de mères ont les moyens d'aller consulter le médecin avec un enfant en bonne santé? Même chez des gens plus à l'aise et en situation de payer leur propre médecin, on ne consulte guère celui-ci en dehors des cas de maladie déclarée. Cette lacune est comblée par les consultations gratuites où chaque femme peut demander conseil à un médecin pour tous les soins à donner à ses enfants et notamment pour leur alimentation. Du reste, tout enfant est envoyé à un médecin privé ou à celui de l'assurance dès l'apparition des premiers symptômes de maladie. Les consultations doivent être neutres au point de vue confessionnel et politique. Elles ne sont pas une œuvre d'assistance à l'usage des seules indigentes et ne doivent pas le devenir. En outre, elles doivent être ouvertes aux femmes enceintes. Les consultations gratuites de nourrissons ne sont pas un luxe; les expériences faites et le nombre croissant des visiteuses le prouvent suffisamment.

En Suisse, nous avons actuellement 122 consultations, qui se répartissent entre les cantons comme suit:

Berne	33
Tessin	13
Vaud	12
Soleure	9
Bâle-Ville et Bâle-Campagne	6
Saint-Gall	7
Argovie	5
Genève	5
Appenzell Rhodes-Extérieure	4
Glaris	3
Schaffhouse	2
Neuchâtel	2
Fribourg	2
Lucerne	2
Thurgovie	1
Uri	1
Grisons	1
Unterwald	0
Schwytz	0
Zoug	0
Valais	0

Organisation — finances — installation — activité.
Les consultations suisses sont presque toutes de provenance privée: 31 fondées par Pro Juventute, 10 par Pro Juventute avec d'autres organisations, 22 par des sociétés pour la protection des nourrissons, 23 par des sociétés féminines, 11 par la Société d'utilité publique des femmes, 1 par la Croix-Rouge, 1 par la Ligue contre la tuberculose, plusieurs par des particuliers et 6 seulement par les autorités.

Pour les frais d'installation on compte entre fr. 125.— et 250.—; quelques institutions mar-

quent fr. 375.—, 460.— jusqu'à fr. 850.—. La plus forte dépense provient de la balance: fr. 75, puis viennent divers ustensiles, éventuellement une ou deux tables et une armoire.

Les frais généraux comprennent: loyer, honoraires, chauffage et éclairage, achat d'imprimés et de matériel divers et les primes d'assurance. Ils varient entre fr. 25.— et 2000.— suivant les circonstances. A environ deux tiers des institutions, les locaux, le chauffage et l'éclairage sont accordés gratuitement. Les médecins reçoivent une gratification annuelle de fr. 150.— à 400.—; dans 12 cas ils travaillent bénévolement. Au Tessin, leur travail aux consultations est gratuit, parce qu'ils ont une indemnité fixe de l'assurance-maladie. L'aide sans formation particulière travaille en général bénévolement, tandis que l'infirmière touche une indemnité de fr. 120.— à 400.— par an pour son intervention.

Environ 50 institutions reçoivent des subventions communales, qui varient entre fr. 100.— et 2000.—. Toutes les autres vivent de leurs propres moyens, c'est-à-dire de contributions régulières d'associations et de dons de particuliers.

(A suivre.)

A.-M. STAHEL-FREY.



Séance du Comité Central.

Questions politiques actuelles, propagande, administration intérieure et propagande encore, tels sont les sujets qui ont surtout occupé le Comité Central, lors de sa double séance tenue à Berne les 10 et 11 mars, sous la présidence de Mme Leuch. Questions politiques actuelles, avec deux intéressants exposés présentés par deux jeunes juristes bernoises, M^{lles} Gfeller et Shitlowsky, sur le système corporatif et l'organisation des « Fronts », les suffragistes estimant avec raison qu'il est de leurs tâches de futures citoyennes de ne pas ignorer ces courants, dont les remous agitent notre pays, et que pour mieux défendre l'idéal démocratique auquel elles sont si attachées, comme le prouve d'ailleurs leur collaboration étroite au mouvement « La Femme et la Démocratie », il est nécessaire de se rendre compte de la qualité des attaques que l'on porte contre lui. Propagande soit par les intéressants rapports présentés par la présidente sur sa récente série de conférences en Suisse orientale (Saint-Gall, Davos, Thun, Frauenfeld, etc.), et par M^{lle} Ida Weber sur la « tournée » au Tessin du film suffragiste *Le Banc des Mineurs*, dont nos lecteurs ont déjà lu ici-même le compte-rendu; soit par les projets pour le Cours de Vacances suffragiste, qui aura lieu cette année à Brunnen (Lac des Quatre-Cantons), du 16 au 21 juillet. Administration intérieure enfin par l'organisation de l'Assemblée générale de 1934, définitivement fixée à Berne pour les 16 et 17 juin, et qui touche à la propagande aussi, puisque cette Assemblée sera suivie de la célébration du XXV^e anniversaire de la fondation de l'Association, et que cette manifestation, avec tout ce qu'elle comportera, ne peut manquer d'avoir aussi une valeur de propagande pour notre cause. Plusieurs discours de circonstance ont en effet été prévus, ainsi qu'une soirée familière avec des productions d'occasion, une manifestation en l'honneur des « pionnières et des pionniers » du mouvement suffragiste en Suisse, et d'autre part la publication d'une brochure d'anniversaire, à la rédaction de laquelle s'occupent déjà plusieurs membres du C.C. Cette brochure constituera une source précieuse de renseignements, en même temps que l'évocation de tout un mouvement à travers notre pays, dont le développement n'a pu manquer d'être en étroits rapports avec les circonstances politiques, économiques et sociales nationales et internationales de tout un quart de siècle.

E. Gc.

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Deux séances intéressantes ont marqué le début de mars dans l'activité des suffragistes genevoises: d'abord la séance de clôture du Cours pratique d'éloquence et de discussion, qui a réuni le 5 mars les « élèves » de tout âge de ce Cours. Celui-ci, auquel ont participé de façon régulière plus de 40 personnes, aussi bien membres de l'Association qu'étrangères à ce milieu, a été un réel succès, et une résolution enthousiaste a été votée dans cette séance de clôture demandant au Comité d'en assurer la continuité pour l'hiver prochain, — résolution à laquelle le Comité s'est hâté de donner satisfaction, disons-le en passant, en décidant que ce Cours aura de nouveau lieu pendant l'hiver 1934-1935, combiné avec un autre Cours de M^{lle} Anna Martin (Berne) sur les questions financières intéressant les femmes. — Puis, pour animer cette soirée familière de clôture, des concours de tout ordre ont été organisés, couronnés par des prix: concours de connaissances civiques, tests de mémoire, d'observation, d'imagination, et enfin, concours d'éloquence improvisée, sur ce sujet: *Si vous étiez dictateur, quel serait la première mesure que vous prendriez, et pourquoi?*

Carrières féminines

Haute Couture

Nous avons eu récemment l'occasion, assez rare pour des directrices de Bureaux d'orientation professionnelle, de visiter deux ateliers de haute couture, où des personnes compétentes nous ont renseignées sur les conditions existantes dans ce métier et les perspectives qu'il ouvre. Les jeunes filles préoccupées du choix d'une profession et leurs parents apprendront avec plaisir que ce métier n'est pas si encombré qu'on se le figure généralement. Sans doute il s'y trouve pas mal d'ouvrières sans talent, mais les personnes capables, bien douées, endurantes et désireuses de parvenir, que ne rebute aucun effort, y font toujours défaut. Le chemin est long de l'apprentissage à la première, à la coupeuse ou à la directrice, c'est entendu. L'ascension s'y fait par degrés. Il faut y gagner ses galons l'un après l'autre. C'est grâce à son talent et à son application que la jeune fille avancera. Dans la haute couture surtout, il ne suffit pas de savoir coudre proprement, il y faut le sens de la ligne, de la forme, de la couleur, en un mot le goût. La future directrice retirera un grand avantage d'un séjour à l'étranger, à Paris surtout.

Pourquoi est-il si difficile de pourvoir les premiers emplois des grands ateliers avec des personnes du pays? Nos jeunes filles ne manquent pas de talent, mais souvent plutôt d'endurance et du désir de réussir. A notre avis, ce sont les parents surtout qui encouragent à tort leurs filles à rentrer au pays pour s'y établir comme couturières. Il est temps, pensent-ils, que leur fille commence à gagner son pain. Ces parents ne se rendent pas compte qu'il s'agit précisément de

faire preuve d'endurance pendant les premières années. Se mettre trop tôt à son propre compte compromet l'avenir de la jeune couturière. Elle reconnaîtra trop tard qu'elle est encore mal armée pour suffire aux exigences si variées de sa profession; aussi le résultat financier ne répondra pas à son attente. Bien souvent déjà nous avons rencontré de jeunes patronnes, découragées par leur insuccès, acceptant un emploi de vendeuse dans une maison de confection, si ce n'est même de femme de chambre, emploi où leurs connaissances de la couture les servent naturellement.

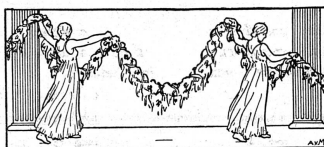
Il importe de reconnaître franchement la cause de cet insuccès, afin d'engager les jeunes filles à voir plus loin que le moment présent, à profiter de chaque occasion d'acquiescer de nouvelles connaissances. Les bonnes ouvrières sont bien payées, la durée du travail est généralement bien réglée dans les grands ateliers, et les heures supplémentaires pendant la forte saison y sont payées à part. Les ouvrières habiles sont occupées aussi longtemps que possible pendant la morte saison, souvent, il est vrai, avec un salaire réduit.

Le petit atelier, tel que le connaissent nos campagnes et nos petites villes, convient bien à l'apprentissage, mieux peut-être qu'un grand atelier. Les jeunes filles ne devraient pas entrer trop tôt en apprentissage, une occupation uniformément sédentaire dès la sortie de l'école compromettant leur développement physique. En attendant, elles feront bien de se vouer aux travaux du ménage, dont la diversité est favorable à la santé, et dont l'apprentissage leur sera utile leur vie entière.

(Communiqué par l'Office suisse des professions féminines.)

Le 8 mars, au thé suffragiste, un nombreux auditoire se groupait pour entendre M^{lle} Anna Martin (Berne), la grande animatrice de la « Saffa », traiter ce sujet: *Mesdames, comment gérez-vous votre argent?* Avec clarté et précision, M^{lle} Martin montra combien peu les femmes se rendent compte du rôle important qu'elles jouent dans la vie économique nationale de par leurs fonctions de ménagères, et la nécessité pour elles, par conséquent, d'y vouer leur attention. Des renseignements sûrs, des conseils judicieux, des informations étendues sur les points essentiels à considérer pour toute femme qui veut faire fructifier ses petites économies ou son gain de tous les jours (sûreté de l'entreprise, répartition des risques, rendement, chances de gain et de perte), frappent si vivement les auditrices que, lorsque M^{lle} Martin s'arrête, les questions pleuvent, et qu'un échange de vues animé s'engage sur différents systèmes financiers, sur les dangers de la vente à crédit, les perspectives financières, — et aussi sur le fonctionnement de la grande Coopérative de fonctionnement « Saffa », que connaissent bien les lectrices de ce journal, et au concours si précieux et encourageant de laquelle, une auditrice tint à rendre hommage « au nom des quatre-vingts filles de la Saffa! »

E. Gc.



A travers les Sociétés

Union des Femmes de Genève.

C'est vendredi 9 mars qu'a eu lieu l'assemblée générale d'un des rouages les plus vivants de l'Union: sa bibliothèque. La marche en est satisfaisante, ainsi qu'il ressort des rapports de la présidente, M^{lle} Naville, et de la trésorière, M^{lle} Borel. La première, comme chaque année, ne se borne pas à un sec compte-rendu, mais donne une intéressante tournée littéraire à cet exposé. La seconde, après lecture des chiffres, apporte la longue liste des volumes achetés ou reçus, et parle d'innovations heureuses, dont surtout celle d'un fichier perfectionné.

Puis, M^{lle} de Mestral fait une causerie extrêmement goûtée sur M^{me} de Lamartine, mère du poète, — esquisse d'un relief net de celle qui fut une femme simple et bonne, courageuse, sereine et dévouée, puisant sans cesse des forces nouvelles dans sa foi religieuse.

M.-L. P.

Ecole d'Etudes sociales (Genève).

Le 6 mars a eu lieu l'assemblée générale, ayant à son ordre du jour plusieurs rapports intéressants, l'élection du Comité et du président, et un travail de diplôme fort bien fait par M^{lle} A. Sesseli, assistante sociale au Service médico-pédagogique de Soleure.

Nous voudrions parler ici de la marche de l'Ecole, — une des rarissimes institutions qui ne souffrent pas trop de la crise, — de celle du Foyer aussi, de l'enthousiaste compte-rendu d'un

voyage d'études en Italie par un nombreux groupe de l'Ecole, où M^{me} Wagner-Beck passe en revue les œuvres sociales visitées à Florence, Rome, Litoria, cette ville neuve gagnée sur l'assèchement des Marais Pontins. Mais l'espace nous oblige à dire seulement, en quelques mots encore, combien fut attachante l'étude présentée par M^{lle} Sesseli sur *Les enfants difficiles dans le canton de Soleure*. On y voit d'une façon lumineuse tout ce qui peut être fait dans ce domaine, tout ce que l'Institut soleurois, fondé en 1929, et son active assistante s'efforcent de faire, et combien nécessaire cette œuvre de rééducation. L'ampleur du travail, dont M^{lle} Sesseli n'a d'ailleurs lu qu'un résumé, l'intelligence et le cœur qu'ils révèlent ont vivement intéressé l'auditoire.

M.-L. P.

Pro Juventute.

Le rapport annuel de la fondation *Pro Juventute* relève que la crise économique persistante a obligé, cette année encore, la fondation à déployer une intense activité. Celle-ci en faveur des enfants des chômeurs atteints ou menacés de tuberculose a occupé une place prépondérante. 4026 enfants ont été placés par les soins de la Fondation, pendant les vacances; elle a, en outre, participé financièrement au séjour de 1780 enfants suisses domiciliés à l'étranger ont fait des cures dans notre pays. *Pro Juventute* collabore également à d'autres institutions suisses d'utilité publique.

L.-H. P.

Le Mouvement Féministe

se vend au
numéro

à la Librairie Payot
Rue du Marché, Genève

à l'Union d. Femmes
Rue Et.-Dumont, 22. Genève

à l'Administration
R. Micheli-du-Cressi, 14. Gen.

OUVROIR

de l'Union des Femmes

Lingerie fine et courante. - Tricotages.
Trousseaux - Commande - Réparations.
Prix modérés

Tous les achats faits à l'OUVROIR
fournissent du travail à des chômeuses ou à des femmes atteintes
par la crise.

21, RUE PIERRE-FATIO :: GENÈVE
(Téléph. 49-797)

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes

GENÈVE .. Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été: 12 avril au 3 juillet 1934

Culture féminine générale. Préparation aux carrières
de protection de l'enfance, direction d'établissements
hospitaliers, bibliothécaires, libraires, secrétaires, labo-
rantes.

Des auditrices sont admises à tous les cours

Cours ménagers et pension au Foyer de l'Ecole. (Villa
avec jardin). Programme (50 et 60) et renseignements par le
secrétariat, rue Charles-Bonnet, 8.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE